

30.05.2024 - 12:00 Uhr

Les organisations du GRC convergent à Interlaken

Bern (ots) -

La Suisse a accueilli le Global Research Council ! Le FNS et le FONSTI de la Côte d'Ivoire ont organisé conjointement le congrès 2024 qui était consacré à la durabilité de la recherche.

Le congrès annuel du Global Research Council (GRC), qui s'est tenu fin mai à Interlaken, a réuni 60 organisations représentant 53 pays. Les organisations actives au sein du GRC disposent d'un budget global de plus de 80 milliards de dollars, exprimé en parité de pouvoir d'achat, pour financer des activités de recherche. Les deux co-organisateurs de cette rencontre à rayonnement international illustrent avec brio la coopération entre le Nord et le Sud : d'une part, le Fonds national suisse (FNS) qui encourage la recherche depuis plus de 70 ans et, d'autre part, le Fonds National pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI), le fonds de Côte d'Ivoire récemment constitué. Les principaux acteurs de la recherche mondiale se sont réunis une semaine durant dans l'Oberland Bernois pour évoquer l'avenir de la recherche.

Le réseautage international en ligne de mire

Pour la scène de recherche suisse, ce sommet offrait l'opportunité de placer au centre de l'attention mondiale les activités de recherche menées à l'échelle nationale en faveur du développement durable. Et Matthias Egger, président du Conseil de la recherche du FNS, de déclarer : " Notre époque est marquée par des changements incessants et des enjeux d'envergure mondiale. Il est de notre responsabilité de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en encourageant la collaboration dans le domaine de la recherche ". Yaya Sangaré, secrétaire général du FONSTI, relève quant à lui l'importance que cette rencontre se déroule sur un pied d'égalité : " En tant que représentant des pays de l'hémisphère Sud, nous nous faisons fort de bénéficier des expériences de nos partenaires mais, plus encore, de faire valoir la perspective des pays du Sud sur la scène internationale. Nous considérons notre partenariat avec la Suisse comme un modèle pour de futures coopérations Nord-Sud au sein du GRC ".

Coup de projecteur sur la recherche durable

Durant quatre jours (du 27 au 30 mai 2024), les organisations participantes se sont essentiellement concentrées sur la recherche durable. Il s'agissait, d'une part, d'étudier les aspects de la recherche qui encouragent le développement durable et, ce faisant, contribuent à l'atteinte des objectifs fixés en la matière par les Nations Unies. D'autre part, il était également question d'améliorer la recherche elle-même afin de la rendre plus durable. Et Gabriela Wülser de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) de déclarer : " Il nous appartient également de faire évoluer les mentalités en plaçant le développement durable au centre de la pratique de recherche. "

Résultats du congrès annuel du GRC

La déclaration de principes (Statement of Principles), publiée à l'issue de la rencontre, reflète le consensus qui règne entre les organisations participantes. Voici les principaux points concernant l'engagement de la recherche en faveur du développement durable :

- Les organisations d'encouragement de la recherche reconnaissent leur rôle et leur responsabilité dans la contribution de la recherche au développement durable.
- La coopération internationale et multilatérale entre les bailleurs de fonds et les scientifiques est soutenue ; de par leur envergure mondiale, les enjeux requièrent une collaboration internationale entre partenaires à part entière.
- La recherche appliquée doit bénéficier d'un soutien financier adapté qui soit suffisamment flexible pour l'accompagner à long terme.
- La recherche doit tenir compte des différentes perspectives représentées au sein de la société afin de pérenniser sa contribution au développement durable. Les chercheuses et chercheurs doivent acquérir les compétences requises en la matière.
- Les scientifiques et les organisations d'encouragement de la recherche s'inscrivent dans un dialogue avec la société ; les attentes de la société sont connues et intégrées dans les travaux de recherche.
- Les chercheuses et chercheurs adoptent une démarche fiable et transparente, gage d'une relation de confiance.

La déclaration de principes contient aussi des engagements en faveur d'une recherche plus durable :

- Les organisations d'encouragement de la recherche reconnaissent l'influence qu'elles exercent sur les systèmes scientifiques et s'engagent à montrer le bon exemple, en favorisant notamment des pratiques durables dans la réalisation des projets de recherche (mobilité, gestion des déchets, égalité des sexes, intégration sociale, qualité plutôt que quantité, conditions d'engagement).
- Les organisations d'encouragement de la recherche unissent leurs efforts et leurs ressources pour optimiser l'efficacité à long terme ; ensemble, elles appliquent des procédures qui ont fait leurs preuves.
- Les organisations d'encouragement de la recherche prônent une science ouverte (Open Science) pour améliorer la diffusion des résultats de la recherche ; elles se portent garantes d'une gestion, d'une utilisation et d'une réutilisation efficaces des données de recherche ainsi que d'un accès sécurisé aux publications de recherche partout dans le monde.

Katja Becker, vice-présidence du comité directeur du GRC et présidente de la Fondation allemande pour la recherche (Deutsche Forschungsgemeinschaft, DFG), relève une autre avancée marquante : " Il est de bon augure que la recherche se mette partout à l'écoute des besoins et des intérêts de la société et qu'elle s'en fasse l'écho. Le GRC soutient les organisations d'encouragement de la recherche du monde entier afin qu'elles apportent leur contribution essentielle et assument leur responsabilité envers les générations futures. "

À propos des organisations

Le Global Research Council met en relation les plus éminents spécialistes mondiaux de l'encouragement de la recherche et soutient une collaboration de qualité entre les organisations participantes.

Créé en 2008, le FONSTI est le fonds d'encouragement de la recherche en Côte d'Ivoire. La Suisse a apporté un soutien financier et institutionnel au moment de sa fondation. En 2023, le FONSTI et le FNS se sont engagés à renforcer leur collaboration dans une déclaration d'intention. En plus de son soutien à la science, le FONSTI entend contribuer au développement durable de la Côte d'Ivoire.

Le texte de ce communiqué de presse, des images à télécharger et de plus amples informations sont disponibles sur [le site Internet](#) du Fonds national suisse.

Contact:

Coopération internationale;
Laura Tejada;
E-mail: grc24@snf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100919959> abgerufen werden.